



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC



CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

BULLETIN OFFICIEL | AMTSBLATT

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB, KABVS 12.04.2024

Visible par le public jusqu'au: 12.04.2029

Numéro de publication: KK04-0000040885

Entité de publication

Office des faillites du Bas-Valais, Avenue du Crochetan 2, 1870 Monthey

Etat de collocation et inventaire JOSIAS RYWALSKI SA ALIMENTAIRE / IMMOBILIER / INDUSTRIES

Débiteurs:

JOSIAS RYWALSKI SA ALIMENTAIRE / IMMOBILIER / INDUSTRIES

CHE-114.118.602

Ancienne Pointe 16

1920 Martigny

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de contestation de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 02.05.2024

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours

Fin du délai: 22.04.2024

Lieu de dépôt des documents:

Office des poursuites de Martigny et Entremont, Av. du du Léman 29, 1920 Martigny
(personne de contact : David Moulin, préposé extraordinaire)

Remarques:

Etat de collocation définitif et complémentaire à celui déposé le 7 juin 2019.

Le présent état de collocation définitif est déposé ce jour, chaque créancier ayant de plus reçu par courrier recommandé un extrait de la collocation de sa propre créance.

Il sera répondu uniquement aux questions formulées par mail à l'adresse :

david.moulin@admin.vs.ch.